

Sééz, le 27 avril 2020

INFORMATION AUX FAMILLES

Loc@I des Jeunes : mise en place du paiement en ligne à compter du 1er juin 2020

Les collectivités territoriales sont tenues de proposer un paiement de leurs prestations par carte bancaire, en plus des espèces et des chèques.

Il a été retenu le paiement par carte bancaire en ligne pour le règlement des activités de loisirs du Loc@I des Jeunes (l'Espace Jeunes).

Ainsi les démarches de réservations et de paiement se voient simplifiées.

Vous pourrez à tout moment réserver une activité par mail : loisirs-jeunesse@hautetarentaise.fr
Vous recevrez alors une confirmation de réservation.

La facture, sous forme de titre de recettes, vous sera adressée directement à votre domicile à la fin de chaque période de vacances scolaires. Vous n'aurez donc plus besoin de vous déplacer.

Bien entendu, les réservations dans nos locaux ou par téléphone, aux horaires d'ouverture, restent possibles auprès des agents du Loc@I des Jeunes.

Vous pourrez également payer en chèque ou en espèces, en vous présentant à l'antenne du Trésor Public de Bourg-Saint-Maurice, muni de votre titre de recettes. Cette antenne est à votre disposition pour la mise en place d'un échéancier en cas de difficulté de paiement.

Ce dispositif entre en vigueur au 1er juin 2020.

Vous recevrez sur chaque facture - titre de recettes, toute la procédure pour effectuer votre paiement en ligne sécurisé avec votre carte bancaire (rubrique « En 1 clic » sur le site www.hautetarentaise.fr) <https://www.hautetarentaise.fr/3019-inscription-et-paiement-en-ligne.htm>

Les agents du Loc@I des Jeunes restent à votre disposition pour de plus amples informations :
direction-jeunesse@hautetarentaise.fr / 06 15 16 67 62
loisirs-jeunesse@hautetarentaise.fr / 04 79 07 27 16 / 06 18 68 78 50